

Le Principe de non discrimination en législation du travail comparée La notion

Mohamad Arfan AL KHATIB
Faculté du droit- Section Du droit Privé
Université de Damas

Résumé

La discrimination est un phénomène qui peut concerner toutes les sociétés et tout les marchés, mais, les conséquences les plus tangibles du phénomène sont, sans aucun doute, situées sur le marché du travail. En effet, un des principaux problèmes que subit le marché du travail se manifeste dans la sélection personnelle et subjective de l'autre partie dans les relations contractuelles.

Comment la discrimination est-elle apparue? Comment a-t-elle évoluée? Peut-on aujourd'hui designer par discrimination les mêmes phénomènes qu'il y a quelques dizaines d'années ? En répondant à toutes ces questions, cet article essaie de clarifier cette notion et de montrer comment elle a évolué.

L'article vise à mettre en perspective la perception des approches juridiques et économiques de discrimination sur le marché du travail. Il montre aussi les difficultés rencontrées lors de la définition de la discrimination et des notions voisines.

Au niveau du plan, la présentation de l'article se déclinera en deux sections. La première est consacrée à l'identification du principe de non discrimination et ses différentes sortes. Le principe de non discrimination et les notions voisines sont présentés dans une deuxième section.